



Procès verbal du
CONSEIL SCIENTIFIQUE
de la MSHA

Vendredi 24 septembre 2010
9H30-12H30

Étaient présents ou représentés :

- **M. le Professeur François BART**, Membre de l'Équipe Dynamiques des Milieux et des Sociétés dans les Espaces Tropicaux (D.Y.M.S.E.T.), Président du Conseil Scientifique de la M.S.H.A.
- **M. Régis RITZ**, Président Honoraire, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.
- **M. Philippe LECONTE**, Délégué Régional, CNRS-Délégation Aquitaine-Limousin (D.R.15), représenté par **Mme Florence PARNIER**, Adjoint du Délégué Régional du CNRS.
- **M. le Professeur Jacques JAUBERT**, Directeur de PACEA : De la préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement, Anthropologie (UMR 5199 CNRS), Université de Bordeaux 1.
- **M. le Professeur Charles-Henri CUIN**, Département de Sociologie de l'Université Victor Segalen-Bordeaux 2.
- **M. le Professeur Vincent VLÈS**, Vice-Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Chargé de la Recherche, Directeur de l'Institut de Recherches sur les Sociétés et l'Aménagement (I.R.S.A.M.), représenté par M. **Frédéric TESSON**, Maître de conférences, Directeur adjoint de l'I.R.S.A.M.
- **M. Claude SORBETS**, Directeur de Recherche au CNRS, Délégué à la Recherche et Membre de l'UMR 5116 CNRS - Science Politique, Relations Internationales, Territoire (S.P.I.R.I.T.), Institut d'Études Politiques de Bordeaux.
- **M. Alain d'IRIBARNE**, Directeur de Recherche au CNRS, ancien Administrateur de la Fondation M.S.H. Paris.
- **M. le Professeur Yannick LUNG**, Directeur du Groupe de Recherche en Économie Théorique et Appliquée (GREThA-UMR 5113 CNRS).
- **Mme le Professeur Valérie CARAYOL**, Directrice de l'Équipe Médiation, Information, Communication, Art (M.I.C.A.-EA 4426), représentée par **M. le Professeur Jean-Jacques**

CHEVAL, Membre de l'Équipe d'Accueil Médiation, Information, Communication, Art (M.I.C.A.-EA 4426).

- **M. Alain VIAUT**, Chargé de Recherche H.D.R. au CNRS, Membre de l'UMR 5222 CNRS - Europe, Européanité, Européanisation (EEE).

- **Mme Eugénie ROKHAYA AW-NDIAYE**, Docteur en Communication et Développement Université du Québec, Directrice du Centre des Sciences et Techniques de l'Information C.E.S.T.I., Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

- **M. le Professeur Luciano SEGRETO**, Professeur d'Histoire des Relations Économiques Internationales à la Faculté de Sciences Politiques de l'Université de Florence (Italie).

- **M. le Professeur Christophe BOUNEAU**, Directeur de la M.S.H.A.

- **M. Jan OLIVA**, Secrétaire Général de la M.S.H.A.

Étaient excusés :

- **M. Philippe AUVERGNON**, Directeur de Recherche au CNRS, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Directeur du Centre de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale (C.O.M.P.T.R.A.S.E.C.-UMR 5114 CNRS).

- **M. le Professeur Patrick BAUDRY**, Vice-Président du Conseil Scientifique de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

- **M. Jacques PALARD**, Directeur de Recherche au CNRS, Membre de l'UMR 5116 CNRS - Sciences Politiques Relation Internationales Territoires (SPIRIT), représentant le CCRRDT du Conseil Régional d'Aquitaine.

- **M. Henri DUDAY**, Directeur de Recherche, Équipe du Laboratoire d'Anthropologie des Populations du Passé (LAPP), (UMR 5199 CNRS-PACEA : De la Préhistoire à l'Actuel : Cultures, Environnements et Anthropologie / Université de Bordeaux 1).

- **Mme E. COUTANCEAU**, Conseillère Municipale, représentante titulaire du C.R.A., Membre de la Commission Éducation-Jeunesse-Formation-Apprentissage.

- **M. le Professeur P. BRUN**, Président de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3.

- **M. le Professeur Loïc GRARD**, Vice-Président de l'Université Montesquieu-Bordeaux 4, Chargé de la Recherche.

- **M. le Professeur Serge WOLIKOW**, Président du G.I.S. Réseau National des Maisons des Sciences de l'Homme, Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon.

- **M. le Professeur Pascal DURIS**, Directeur du Laboratoire ÉPISTÉMÉ - EA 2971 (Épistémologie-Histoire des Sciences et des Techniques. Arts et Sciences-Communication), Université de Bordeaux I.

- **M. le Professeur John TOLAN**, Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin à Nantes.

- **Mme le Professeur Anna KRASTEVA**, Directrice du Centre d'Études Ethniques, les Réfugiés et les Migrations C.E.R.M.E.S., Nouvelle Université Bulgare.

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 3 juin 2010
2. Bilan scientifique (rapport AERES, attributions financières CCRRDT 2010, « Printemps de la MSHA » édition 2010)
3. Renouvellement du Conseil scientifique : élection du président, poste vacant de membre extérieur du CS (candidature S. Langlois)
4. Questions diverses

Président de la séance : F. Bart
Secrétaire de séance : J. Oliva

En introduction M. Bart souhaite la bienvenue à Madame Eugénie Aw, nouveau membre « extérieur » du Conseil scientifique. Madame Aw connaît bien Bordeaux pour avoir été impliquée dans les travaux de l'EA MICA et c'est dans cette logique de coopération institutionnelle et disciplinaire (SIC) que sa candidature a été proposée. Invitée à se présenter elle-même, elle souligne qu'en tant que directrice de l'école de journalisme à Dakar, les sciences de l'information et de la communication constituent naturellement la base de son travail, mais elle a toujours souhaité s'ouvrir à d'autres champs scientifiques et problématiques. Après avoir passé 14 ans au Québec, elle est très attachée à une vision très internationale de la recherche. Elle suit notamment de près l'évolution des études africaines dans le monde et observe, depuis quelque temps un certain déclin d'intérêt dans le monde universitaire pour cette aire géographique. Elle espère que cela ne sera pas le cas en Aquitaine.

M. Bart la remercie soulignant au passage l'intérêt renouvelé de la MSHA pour les recherches interdisciplinaires sur l'Afrique. Il excuse ensuite les absents, en particulier un autre nouveau membre du Conseil M. Jacques Palard, représentant non seulement les sciences politiques, mais surtout, du point de vue institutionnel, la Commission SHS du Conseil régional (CCRRDT).

M. d'Iribarne informe les membres du Conseil du décès du sociologue M. Pierre Bidart, cheville ouvrière notamment de l'Université d'été d'Irissary à laquelle la MSHA avait apporté depuis l'origine sa contribution. M. Bidart a par ailleurs collaboré à plusieurs programmes de la Maison, associant les sites bordelais et palois. Son décès totalement inattendu est survenu au début de sa mission comme conseiller culturel et scientifique auprès de l'ambassade de France en Bulgarie.

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 3 juin 2010

M. Bart passe alors au premier point de l'ordre du jour, l'approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil, qui se fait à l'unanimité.

2. Bilan scientifique (rapport AERES, attributions financières CCRRDT 2010, « Printemps de la MSHA » édition 2010)

a) Rapport AERES :

M. Bouneau fait le point sur les raisons de la longue attente du rapport AERES qui nous est parvenu seulement le 10 septembre dernier. Ce rapport, comme toute la démarche d'évaluation, constitue un élément essentiel dans la vie scientifique de l'établissement. Le long délai d'attente (plus de neuf mois) s'explique par le cumul de plusieurs facteurs. D'abord il s'agit bien de l'évaluation d'une « Structure fédérative » dont l'évaluation ne peut avoir lieu qu'une fois les rapports des différentes équipes partenaires rendus ; par ailleurs l'AERES a tenté de mettre en place une évaluation harmonisée et synchronisée des MSH de la vague, par exemple avec la MSH de Toulouse qui a reçu son rapport strictement la même semaine que la MSHA. Le délai de réponse au rapport est habituellement court, de l'ordre de huit jours, mais la MSHA a obtenu un délai supplémentaire pour que le rapport puisse être discuté en Conseil et que la réponse soit le reflet des débats.

M. Bouneau ouvre alors la discussion sur la base d'une première esquisse de réponse que la direction a élaborée et qui figure dans les dossiers de la séance d'aujourd'hui.

M. d'Iribarne souhaiterait que la réponse soit, sur le plan de la structuration, plus aérée et plus lisible. Il observe quant à son contenu qu'il faut absolument souligner clairement les « erreurs d'appréciation » de la MSHA et en cite deux : l'éloignement des sciences politiques et économiques et la faiblesse des relations internationales. En outre la réponse devrait faire ressortir davantage, car ces points lui semblent sous-évalués dans le rapport, le rôle de la MSHA comme « incubateur de stratégie » (projets innovants, projets facilitant la structuration au niveau du PRES et de l'Aquitaine) et la valorisation scientifique, incarnée notamment par le succès des programmes portés par la Maison dans les différents appels à projets et par la mise en place des formations de doctorants.

M. Tesson se dit gêné à la fois par le rapport et par la réponse, faisant observer le peu de place accordé à l'UPPA. Il informe l'assemblée du fait qu'une Maison de la recherche est en voie de structuration à Pau autour de l'IRSAM. Il déplore par ailleurs les nombreuses erreurs sur notre

site web concernant l'UPPA. En conclusion, il constate un écart entre la réalité qu'il vient de décrire et le passage de la réponse qui souligne l'attachement de la Maison à l'UPPA (par le biais notamment de collaborations avec l'UMR SET). Il souligne que l'UMR SET, la seule véritable UMR SHS à Pau, ressent un véritable besoin de communication et d'explications pour réintroduire une nouvelle dynamique et finir par convaincre les collègues palois hésitant à s'engager dans des projets avec la MSHA.

M. Bart réaffirme l'attachement de la MSHA à sa dimension aquitaine, donc à l'implication dans ses programmes de recherche de l'UPPA, et rappelle que le Conseil scientifique a même fait le déplacement, afin de le souligner symboliquement, pour siéger à l'IRSAM à Pau le 10 octobre 2008. Il reconnaît cependant que la marge de progression au niveau des échanges et des collaborations est importante.

M. Tesson regrette que l'on n'arrive pas à dépasser les clivages géographiques et institutionnels car le potentiel fédérateur de la MSHA, par son positionnement institutionnel neutre, est en effet important, supérieur même à celui des différents laboratoires bordelais.

M. Sorbets souligne que l'avenir du site bordelais sera en partie déterminé par le résultat des différents appels à projets liés au Grand Emprunt. On peut supposer que le PRES ira vers une université unique. Un effort global est réalisé sur le site bordelais depuis le « Rapport Thoenig ». Il constate une évolution vers l'approfondissement de la recherche collective et la MSHA est un incubateur, porteur traditionnel justement de la recherche collective. Sa situation reste cependant complexe et sa place incertaine tant qu'elle reste fortement dépendante de l'Université Bordeaux 3.

Il lui semble important de prendre un peu de hauteur dans la formulation de la réponse à l'AERES et insister sur la dimension contextuelle au niveau du site et de la recherche à Bordeaux.

M. Bart remarque alors que qu'un des biais principaux de l'AERES réside dans le trop grand fractionnement des rapports ce qui occulte parfois justement la perception globale d'un site de recherche.

M. Jaubert constate que l'archéologie est bien évaluée, avec un dispositif solidement établi sur le site bordelais mais de ce fait elle aurait la tendance à être « oubliée » dans les rapports. Il souhaite par conséquent que l'on intègre l'expérience positive de la présence de l'archéologie dans nos programmes, dans la réponse à l'AERES.

M. Lung voudrait que la MSHA soit moins « ambitieuse » dans sa réponse. En effet il pourrait y avoir un décalage entre une réflexion de fond sur la problématique de site et les problèmes précis évoqués dans le rapport. Il reste convaincu que la Maison ne devrait pas rester « généraliste », mais bien identifier deux ou trois problématiques phares. Car, dans le cas contraire, avec une

Fédération de recherches à Pau, un LabEx autour du développement humain, un projet *Digital Humanities* ou encore une nouvelle UMR Afrique (LAM) à Bordeaux, il ne restera guère d'espace scientifique à la MSHA. La MSHA pourrait construire sa nouvelle identité autour de trois mots clés :

- Incubation
- Structuration
- Affichage thématique.

Le débat converge naturellement sur le constat de la dépendance de la Maison par rapport au contexte institutionnel bordelais où le PRES n'a toujours pas achevé sa mutation. On peut être par conséquent très précis dans notre réponse par rapport au passé (bilan), mais on doit souligner les incertitudes à venir, tout en reprenant les éléments essentiels constitutifs de notre identité.

En reprenant le premier texte de réponse, Mme Parnier trouve la formulation « bras armé » un peu maladroite car elle est trop en décalage par rapport à la réalité.

b) Résultat de l'appel à projets 2010 du Conseil régional d'Aquitaine

M. Bouneau établit le lien entre la réponse à l'AERES et le résultat de l'Appel à projets régional 2010 : cinq projets sur six portés par la MSHA ont été retenus. Ces projets découlent non pas d'un appel à projets de la Maison, mais de collaborations anciennes ou récentes ce qui conforte directement la Maison dans ses missions transversales. Il souligne notamment la prise en compte dans l'évaluation de la dimension formation doctorale à la recherche et de l'insertion professionnelle, avec l'obtention par les projets élus de deux allocations de thèse et de deux allocations post-doctorales.

M. d'Iribarne pense qu'il serait exagéré de détailler ce résultat dans la réponse à l'AERES même si certaines critiques de l'Agence y trouveraient des réponses concrètes. En revanche il faudrait insister sur le fait que toutes les Universités aquitaines sont représentées dans ces projets et sur l'importance de l'enveloppe financière obtenue (637 k€ sur trois ans).

3. Renouvellement du Conseil scientifique : élection du président, poste vacant de membre extérieur du CS (candidature S. Langlois)

a) Poste vacant de membre extérieur :

Il est rappelé que le renouvellement des membres extérieurs du Conseil scientifique de la MSHA se fait tous les quatre ans. Institutionnellement, selon l'article 13 des Statuts de la MSHA qui stipule la composition et le fonctionnement du CS, les membres extérieurs sont cooptés par le Conseil d'administration, sans que n'intervienne formellement le Conseil scientifique. Il paraissait cependant souhaitable d'associer les membres du CS à la réflexion et de proposer au CA du 21 juin dernier une liste complète de cinq noms. Le CA a validé le nom de quatre personnalités (Mmes Krasteva et Aw et MM Tolan et Segreto), tout en effectuant une contreproposition sur le cinquième siège de membre extérieur, en proposant la candidature de Simon Langlois à la place de celle de Corinne Gendron.

M. Lung souhaite faire part au Conseil d'administration de sa surprise concernant non pas la proposition de M. Langlois comme candidat, mais la critique de la candidature de Mme Gendron. En effet, sur la proposition argumentée de M. d'Iribarne, Corinne Gendron a un profil professionnel très intéressant et le Conseil scientifique l'avait validée à l'unanimité.

M. d'Iribarne défend les deux candidatures en soulignant les deux logiques différentes qu'elles incarnent : d'un côté un profil se situant dans une posture institutionnelle classique, avec une personnalité à la carrière brillamment établie et déjà connue à Bordeaux et, de l'autre, un profil professionnel original et dynamique, porteur de nouveaux réseaux relationnels et thématiques. Le choix est un véritable choix de politique scientifique, en liaison étroite avec les orientations stratégiques du Conseil et globalement de la Maison.

M. Bouneau se demande comment sortir de l'impasse car au vu de cette situation résultant pour l'instant d'une divergence de vues entre le CA et le CS, uniquement d'ailleurs sur cette candidature précise, le 5^e poste de membre extérieur du CS reste aujourd'hui vacant. Il n'est certes pas obligatoire de la pourvoir immédiatement mais à moyen terme cela semble vivement souhaitable dans la mesure où justement la MSHA entend renforcer son inscription dans des réseaux internationaux. Dans une procédure de concertation, le CS propose au Conseil d'administration de réexaminer les deux candidatures avec l'éclairage des délibérations d'aujourd'hui, sachant que statutairement la décision finale lui appartient (art. n° 13 des statuts).

b) Election du nouveau président du CS :

M. Bart, partant à la retraite en octobre, préside à la procédure d'élection de son successeur. Bien qu'il ait sollicité un éméritat à l'Université, il souhaite logiquement céder sa place de président du CS. En réponse en particulier à des critiques formulées par l'AERES, il formule le vœu que le nouveau président, appuyé par le Conseil et la direction de la MSHA, continue à renforcer les collaborations interuniversitaires et interdisciplinaires en Aquitaine, y compris avec l'UPPA, et s'attache à améliorer la valorisation de nos activités de recherche. Il aura aussi à suivre et à peser sur l'évolution du dossier stratégique des rapports de la MSHA avec le PRES.

Revenant sur sa trajectoire personnelle M. Bart affirme avoir connu dans sa carrière deux oasis de recherche – l'école doctorale Montaigne-Humanités dont il était le directeur et la MSHA dont il propose une nouvelle interprétation du sigle : *Maison de la Sérénité, d'Harmonie et d'Amitié*. Il y a rencontré beaucoup de nouveaux collègues, y a noué de fructueuses collaborations interdisciplinaires et interuniversitaires et il y gardera toujours des contacts amicaux.

M. Bouneau le remercie pour son engagement, son professionnalisme et son travail collaboratif en particulier dans la préparation des quadriennaux. Il annonce qu'une petite surprise festive l'attend après la réunion de ce matin.

M. Bart annonce qu'après appel à candidatures pour le remplacer, nous avons reçu celle de Yannick Lung qu'il invite à prendre la parole.

M. Lung connaît la Maison de longue date, car il y avait établi son premier lien scientifique dès 1981 à l'occasion de sa thèse. Il y a ensuite travaillé en 1983/84 dans un programme de recherche sur les rapports entre technologie et société, puis il a noué des collaborations avec la MSH Paris, dans le cadre des programmes du GERPISA et il s'est donc éloigné pour quelque temps de la MSHA. Il y est revenu cependant scientifiquement directement en 2003 pour porter aux côtés de Christophe Bouneau le projet interdisciplinaire *Les Logiques spatiales de l'Innovation* (LSI) prolongé en 2007 par *Les Trajectoires de l'Innovation* (LTI). Ce projet est actuellement en cours d'achèvement. Enfin M. Lung a proposé en 2010 en réponse à l'AAP du CRA un projet sur trois ans intitulé *La construction des catégories de la Santé mentale : Approches interdisciplinaires* (C²SM), projet retenu et financé par la région.

Il compte poursuivre le travail commencé sous la présidence de François Bart, en privilégiant les axes suivants :

1. aider la Maison à mieux s'intégrer dans la dynamique du Campus en obtenant du PRES des missions précises ;
2. mieux ouvrir la Maison sur la société civile ;
3. contribuer à forger son identité scientifique autour de quelques thématiques fortes. Il estime en effet que la Maison devrait faire le choix de la thématisation afin de ne pas courir le risque de se marginaliser. Ce choix thématique qui pourrait être affiché ne serait pas « définitif ». Il devrait au contraire être considéré comme « temporaire », tout en offrant l'avantage de l'affichage vis-à-vis de l'extérieur.

M. Lung se positionne enfin sur les autres fonctions qu'il occupe ou pour lesquelles il compte se présenter dans l'avenir proche. En effet M. Lung démissionnerait de son poste de Président du Conseil scientifique de la MSHA s'il devait être élu Président de l'Université Montesquieu Bordeaux IV, fonction à laquelle il s'est porté candidat et dont le scrutin est fixé au 13 décembre 2010. Dans ce cas il s'engage alors à « porter la bonne parole » de la MSHA au PRES. Sinon il quittera de toute façon ses fonctions de directeur du GREThA et pourra ainsi se consacrer largement à la présidence du CS de la MSHA.

Après cette profession de foi, M. d'Iribarne souligne l'importance que représente à ses yeux la candidature de M. Lung, car la pratique montre que les dimensions juridiques (textes) et sociologiques (interprétation des textes) ne doivent pas occulter la dynamique scientifique et que les institutions doivent être avant tout portées par des personnes engagées. Et M. d'Iribarne conclut sur la parabole du « rond carré » dégagant trois exigences auxquelles le candidat doit répondre en priorité : le respect des procédures, l'ouverture à l'ensemble des disciplines allant même au-delà des SHS et, enfin, la tolérance, l'absence de sectarisme, dans tous les actes de la vie professionnelle.

Le vote :

On procède alors au vote avec 21 suffrages exprimables, soit 11 membres présents, 3 représentés (par Mme Parnier, M. Tesson et M. Cheval) et six procurations. Sur 21 votants le résultat du scrutin donne 20 suffrages pour Yannick Lung et un suffrage blanc.

M. Lung est déclaré élu Président du Conseil scientifique de la MSHA.

4. Questions diverses

Le nouveau Président prend aussitôt ses fonctions. Il propose de consacrer en partie la prochaine séance du CS à l'évaluation des projets qui seront proposés par la Maison en réponse à l'AAP 2011 du Conseil régional d'Aquitaine. Pour ce faire, le prochain Conseil scientifique doit se réunir début janvier, la date du vendredi 7 janvier est proposée, mais en définitive celle du lundi 10 janvier est adoptée.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur

la structure fédérative :

« Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine »

sous tutelle des établissements et organismes :

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

Université Montesquieu, Bordeaux 4

Université Victor Segalen, Bordeaux 2

IEP de Bordeaux

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Fédération

Nom de la fédération : MSHA

Label demandé : MSH

N° si renouvellement : 03332757T

Nom du directeur : M. Christophe BOUNEAU

Membres du comité d'évaluation

Président :

Mme Denise PUMAIN, Professeur à l'Université Paris 1

Experts :

Mme Anne-Marie GUILLEMARD, Professeur à l'Université Paris Descartes

Mme Martine REID, Professeur à l'Université de Lille 3

M. Jay ROWELL, Chargé de recherches CNRS, directeur GSPE-PRISME (Strasbourg)

M. Michael WERNER, Directeur d'études à l'EHESS

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Patrice BOURDELAIS

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :

M. Patrice BRUN, Professeur d'histoire ancienne à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Président de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3

M. Patrick BAUDRY, Professeur de sociologie à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Vice-Président du Conseil Scientifique de l'Université

M. Loïc GRARD, Professeur de droit européen à l'Université Montesquieu-Bordeaux 4, Vice-Président de l'Université chargé de la Recherche

Mme Florence PARNIER, Adjointe au Délégué Régional, CNRS-Délégation Aquitaine Limousin (D.R. 15)

M. Régis RITZ, Président Honoraire, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, représentant le Recteur William Marrois

Rapport

1 • Introduction

- Déroulement de l'évaluation :

L'évaluation s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Elle a débuté vers 10 heures et s'est terminée à 16 h 30. Après une première réunion à huis clos dans une petite salle, le comité d'évaluation a rencontré les responsables des tutelles dans la grande salle de réunion de la MSHA pendant près d'une heure. Le comité a ensuite entendu la présentation de la MSHA par le directeur, en présence des responsables d'axes, qui ont détaillé les différentes formes de valeur ajoutée apportées par la structure et signalé quelques difficultés.

Après le déjeuner pris sur place, l'après-midi a permis une discussion approfondie avec les membres du conseil scientifique, suivie d'une réunion avec l'équipe de direction, pendant laquelle il a été répondu aux questions posées par les membres du comité, puis d'une réunion à huis clos du comité pour la mise au point du rapport.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

La MSHA (Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine) de Bordeaux est une association loi 1901 créée en 1973 (dans le sillage de la Fondation MSH de Paris), qui a fonctionné de manière informelle sur un projet interdisciplinaire pendant quelques décennies, puis a constitué un Conseil scientifique et s'est insérée dans le réseau des MSH à partir de 2000.

La MSHA occupe des locaux de 2422 m² situés sur le campus de Pessac, à proximité des universités de Bordeaux III et IV, ainsi que de maisons de recherches spécialisées (Maison des Suds, Archéopôle) qui forment le principal foyer de recherches en SHS à Bordeaux. Deux unités de recherche sont hébergées à la MSHA et plusieurs laboratoires, participant aux programmes transversaux, disposent d'un ou deux bureaux.

La MSHA se conçoit comme une Maison d'équipes de programmes transversaux. Ces programmes sont toujours interdisciplinaires et inter-unités, et souvent pilotés par de jeunes chercheurs. Chacun dispose d'une page sur le site web de la MSHA. La MSHA se conçoit en effet comme un incubateur, qui favorise l'émergence de projets pluridisciplinaires qu'elle accompagne sur une durée moyenne, de deux plans quadriennaux au plus, et qui dans le meilleur des cas se traduisent par la constitution de nouvelles équipes de recherche (trois UMR se sont recomposées ou créées selon ce processus), ou le montage de projets de plus grande envergure (par exemple pour l'ANR) ou les PCRD européens. La politique n'est pas d'afficher des thématiques, mais de labelliser et de soutenir avec des financements consistants (de l'ordre de 20 à 38 keuros) de quatre à six projets, évalués et sélectionnés par le comité scientifique parmi les propositions qui lui sont soumises, en réponse à des appels à projets « blancs » diffusés tous les quatre ans et suivis à mi-parcours.

La MSHA vient à l'appui de 2 écoles doctorales : l'ED 303 « Sciences sociales : société, santé, décision » (Université Bordeaux 2) et l'ED 480 « Montaigne-Humanités » (Université Bordeaux 3) et offre des espaces communs aux doctorants :

- Equipe de Direction :

Le Directeur, Monsieur Christophe Bouneau, est assisté d'un secrétaire général.

La gouvernance est celle d'une association, avec un directeur élu pour une période de trois ans renouvelable, un bureau de six membres, le président de l'association, deux réunions du conseil d'administration et une assemblée générale annuelles.

Un conseil scientifique est composé de 23 membres associant des représentants des tutelles des collectivités territoriales et du réseau des MSH ainsi que 4 personnalités étrangères ; il délègue certaines de ses activités à un bureau composé de 5 membres.

Le personnel de la MSHA se compose de 13 personnes : 7 personnes ITARF sont mises à disposition de l'association par la Fondation MSH de Paris, 6 par l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3. L'administration est organisée en 5 services (secrétariat général et scientifique, service comptable et financier, service des publications, service de la documentation et service informatique).

- Effectifs de la structure (à la date du dépôt du dossier à l'AERES):

La MSHA est, selon les propres termes de son directeur, un établissement « de taille intermédiaire », auquel contribuent 14 laboratoires associés (dont 8 UMR), comprenant entre 30 et 50 EC et C de toutes les disciplines des SHS. Ces unités sont principalement associées au CNRS et à l'Université Bordeaux 3, une est à Bordeaux 1, 2 à Bordeaux IV et 2 à l'IEP. 4 de ces UMR et 4 EA ont été hébergées par la MSHA au cours du quadriennal 2007-2010 (deux à titre principal et 6 EA par la mise à disposition d'un ou de deux bureaux). La MSHA abrite également un centre interuniversitaire d'études canadiennes (CECIB), qui continue à gérer des relations instituées de longue date et la Fédération historique du Sud-Ouest qui est un regroupement de sociétés savantes. Ces deux dernières structures n'occupent chacune qu'un petit bureau et n'ont pas de statut d'équipe de recherche.

En rapport avec les projets présentés, le programme 2011-2014 prévoit une transformation assez sensible de la composition de la fédération, avec la sortie de 5 des UMR actuelles et l'entrée d'une nouvelle, la sortie de 2 EA et l'entrée de 4 nouvelles, ce qui devrait conduire à une structure comprenant 3 UMR et 9 EA, enrichie en sociologie et littérature, mais d'où l'économie et la linguistique auraient disparu. En outre, 3 des UMR hébergées sortent de la fédération.

Le comité d'évaluation a eu quelque difficulté à mesurer l'importance de l'activité et du rayonnement de la MSHA en termes du nombre des chercheurs impliqués dans ses travaux. Compte tenu de l'organisation par projets, ce sont seulement parfois quelques personnes des unités citées qui participent aux recherches, mais qui sont apparemment réparties dans plus de la moitié des équipes de SHS des universités bordelaises et toucheraient la plupart des UMR.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

- Avis global :

La MSHA bénéficie très certainement du dynamisme de son équipe de direction, auprès duquel le Conseil scientifique joue un rôle particulièrement actif, et d'un fort soutien du Conseil régional qui appuie son projet pluridisciplinaire, en apportant un soutien financier appréciable (de l'ordre de 150 keuros) et une bonne reconnaissance de la structure par les acteurs locaux. Cependant, la MSHA semble peiner encore à s'affirmer dans le paysage institutionnel bordelais en forte recomposition. Elle mobilise seulement une partie des chercheurs en SHS, certaines disciplines comme les sciences politiques s'en sont ostensiblement écartées, l'économie a pris ses distances mais reconnaît sa dette à l'égard de l'institution. Plus préoccupante peut-être est la difficulté à insérer la structure actuelle, dont le statut d'association pose problème à certains, dans un PRES des universités bordelaises qui par ailleurs souhaite conserver ses prérogatives en termes de politique de recherche, y compris pour les SHS. Les projets de regroupement (par exemple dans un GIP) n'aboutissent pas. Les tensions avec certains établissements (IEP) sont assez vives. La gouvernance de la MSHA paraît accaparée par ces problèmes institutionnels et ne consacre peut-être pas assez d'énergie à la mise en place d'infrastructures

innovantes pour la recherche ou à la définition d'un affichage clair de son identité. Les équipes participantes soulignent cependant que la structure leur apporte beaucoup, en termes d'occasions de rencontres et de dialogues interdisciplinaires dans un espace « neutre », ainsi que de possibilités de travailler sur des objets communs avec des méthodes et des points de vue de disciplines différentes. Cette réelle valeur ajoutée ne se traduit toutefois pas suffisamment, ni en termes de valorisation des résultats de la recherche ni en termes de visibilité.

- **Points forts et opportunités :**

- La MSHA joue bien son rôle de vecteur de rapprochement entre disciplines, c'est un lieu de rencontre et de structuration des liens entre les SHS même si l'ampleur de cet effet structurant est difficile à évaluer.
- L'organisation par projets met en place de vraies pratiques de l'interdisciplinarité, appuyées sur des compétences disciplinaires réelles.
- la MSHA bénéficie d'un ancrage fort dans les instances régionales pour qui la MSHA constitue l'interlocuteur privilégié pour les SHS, mais dont elles déplorent qu'elle soit sous-utilisée.
- Le Conseil Scientifique de la MSHA a une action importante. Il remplit parfaitement sa fonction de sélection et de suivi des projets. Il est aussi une instance de débats et de concertation interinstitutionnelle, qui défend et met en œuvre une politique de soutien à la recherche pluridisciplinaire sous une forme concentrée, qui évite le saupoudrage.
- La MSHA joue effectivement son rôle d'incubateur, tant pour de futures équipes de recherche que pour de futurs grands projets nationaux voire internationaux.
- La MSHA contribue à la formation et à la professionnalisation de doctorants en leur réservant un espace de travail, l'accès à des sources documentaires et la participation à de nombreuses rencontres et séminaires.

- **Points faibles et risques :**

- Du fait de sa fonction d'incubateur, la MSHA n'attire guère les chercheurs des meilleures équipes d'Aquitaine, même si certains lui doivent leur réussite.
- Ses appels à projets, bien que largement diffusés, suscitent trop peu de réponses (dix lettres d'intention pour le dernier, 7 projets déposés et 6 vont recevoir un soutien substantiel au cours du prochain quadriennal). Cette difficulté à toucher certaines disciplines et à susciter plus de candidatures est liée à l'image ancienne de la MSHA, parfois perçue comme l'empire d'une discipline ou un lieu pour initiés. Cette image, qui ne correspond pas à la réalité de son fonctionnement actuel, semble perdurer, en partie à cause d'une trop faible affirmation d'une identité scientifique de la MSHA.
- La valorisation des résultats de la recherche est un peu faible, tenir deux jours de conférences publiques tous les deux ans n'est pas suffisant. Les publications souffrent d'une difficulté d'harmonisation avec celles des Presses de l'Université de Bordeaux, les différences de statuts font obstacle à un éventuel regroupement.
- Le site web de la MSHA, monolingue, affiche bien les projets de recherche mais n'en promeut pas suffisamment les résultats.
- La MSHA ne semble pas disposer d'un tableau de bord lui permettant de mesurer son impact réel et de pratiquer une auto-évaluation de ses actions.
- Le statut d'association est difficile à porter face aux Universités et au PRES : l'évolution vers un GIP n'est pas franchement assumée par les institutions locales, en dépit du soutien du Conseil régional et de l'attention bienveillante du Recteur, la position attentiste du CNRS et la

persistance d'autres institutions spécialisées pour les SHS (Maison des suds, Archéopôle) ne permettent pas à la structure de se déployer tant que l'avenir n'est pas plus assuré.

- **Recommandations :**

- Afficher un profil plus clairement identifiable du périmètre scientifique.
 - Développer la fonction d'incubateur en finançant des projets plus restreints et ciblés, éventuellement par des appels thématiques.
 - Assortir le financement des projets et leur suivi d'une production finale identifiée et valorisée.
 - Penser une politique d'ouverture internationale.
-
- Diversifier les modes d'action et d'incitation, notamment en jouant davantage la carte des infrastructures numériques pour les SHS.
 - Développer la valorisation, et pour la valorisation internationale, prévoir un affichage en langue(s) étrangère(s) notamment à l'aide d'un site web vivant et plurilingue.
 - La composition du Conseil scientifique, à forte dominante des institutions locales, et son implication forte dans le travail de la direction, qui conduisent à une plus grande efficacité de la fonction exécutive, sont peut-être à revoir pour mieux séparer ces deux fonctions, retrouver une plus grande indépendance pour le Conseil scientifique, quitte à instituer une équipe collégiale de direction.
 - A moyen terme, la MSHA devrait devenir le bras armé de l'interdisciplinarité pour les SHS au sein du PRES, comme semble le souhaiter la Région.

3 • **Appréciations détaillées**

- **Qualité des équipes :**

Voir les notations des laboratoires par l'AERES.

- **Réalité et qualité de l'animation scientifique :**

Le conseil scientifique, par sa politique collégiale débattue et claire, joue bien son rôle de sélection des propositions des chercheurs de base, à partir d'une expertise de qualité, avec très peu de défaillances, et son président assure un suivi effectif des projets auprès du directeur. On peut regretter l'absence d'une politique d'affichage des ambitions et de l'identité de la structure, ainsi que la faible propension à s'emparer de thématiques ou de méthodologies très innovantes.

- **Pertinence et qualité des services techniques communs :**

Les services assurent un fonctionnement satisfaisant de l'informatique et des publications, le secrétariat général et la comptabilité jouent un rôle important d'aide aux équipes de recherche. Le renouvellement d'un tiers du personnel au cours des cinq dernières années a rajeuni les services et leur a donné quelques impulsions nouvelles, mais il manque certainement un service de veille technologique, notamment pour la gestion des fonds documentaires et pour la valorisation.

- **Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :**

Outre les locaux, les moyens mutualisés regroupent les fonds documentaires, un réseau informatique, la modération du site web, le service des publications et des outils de vidéoconférence.

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

La synergie fédérative a conduit à faire émerger trois nouvelles UMR issues des programmes pluridisciplinaires de la MSHA, dont une sur l'Afrique dans le Monde, à susciter la création de masters sur des thématiques nouvelles. En outre, cette synergie a favorisé l'émergence d'une ED en cours de création sur le thème SHS et santé. Malgré ces résultats, la fonction d'incubation et de mise en réseau des chercheurs et des équipes ne semble pas se traduire par le montage et l'obtention d'un nombre satisfaisant de projets ANR ou PCRD directement issus de ces programmes. Des appels d'offre thématiques avec des périmètres plus circonscrits pourraient être plus adaptés pour remplir cette fonction d'incubation.

- Valorisation des résultats de la recherche :

La valorisation par les publications comprend plusieurs numéros spéciaux de revues à comité de lecture, la publication d'ouvrages coordonnés, dont certains sont co-édités avec les PUB ou des éditeurs privés.

- Pertinence du projet de stratégie scientifique

La stratégie de la MSHA est peut-être la seule possible compte tenu des difficultés du paysage institutionnel aquitain et du passif de nombreux héritages qu'il est difficile de faire évoluer. Elle pourrait cependant s'appuyer davantage sur le soutien régional pour développer son attractivité auprès des écoles doctorales, et jouer plus résolument la carte de l'innovation pour mobiliser davantage les jeunes chercheurs.

ANNEXE 2

PROJETS RETENUS PAR LE CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE en 2010

Projet la construction des catégories de la santé mentale : approches interdisciplinaires

Fonctionnement :	72 700 €
Post Doc Usages et appropriation des outils de classification par les soignants en service psychiatrique	46 000 €
Post Doc Analyse comparative des discours des différents supports médiatiques relatifs à l'hyperactivité tdah et à la notion d'héritabilité	46 000 €
	164 700 €

Projet ECU (l'eau dans les choix urbains)

Equipement	3 900 €
Fonctionnement :	80 580 €
	84 480 €

Projet Cuivres, bronzes et laitons

Fonctionnement	19 640 €
----------------	----------

Projet L'église, les morts, les vivants

Equipement	3 100 €
Fonctionnement	90 600 €
Thèse Les tombes collectives de la nécropole nord de Hiéropolis	97 000 €
	190 700 €

Projet La territorialisation des politiques publiques en Europe

Fonctionnement	81 000 €
Thèse La recomposition des ordres juridiques territoriaux	97 000 €
	178 000 €